

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2025**
N°DCM-2025-078
OBJET :
**PERSONNEL
Pôle écoles et entretien**

École maternelle : création d'un emploi d'adjoint technique principal 1^{ère} classe 35/35^{ème} pour accroissement temporaire d'activité du 13 au 30 septembre 2025

Membres en exercice : 27

Membres présents : 20

Membres votants : 25

L'an deux mille vingt-cinq le treize octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du sept octobre 2025, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Etaient présents :

M. MATHIAS - M. PERREAULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DESFARGES - M. MORIN - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - M. DI CARLO - Mme COUTURIER - M. GINDRE - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. POCHON - M. JANNET - M. LEGRAS - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

Absents ayant donné un pouvoir :

Mme ROBIN représentée par M. MORIN - M. MARTINON représenté par M. PERREAULT - Mme BUJALANCE MERLIN représentée par Mme BAS-DESFARGES - M. DUPUPET représenté par M. JACQUARD - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX.

Absentes : Mme BROCHARD, Mme CARLOT-MARTIN.

Madame Sylvie RAVOUX est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

* * *

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L.332-23-1 ;

Monsieur PERREAULT explique aux conseillers municipaux que l'ouverture de la 5^{ème} classe à l'école maternelle et l'accroissement des effectifs de la classe spécialisée « autisme » (UEMA) a nécessité un renforcement et un accompagnement de l'équipe des ATSEM jusqu'à la fin du mois de septembre 2025 ;

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (25 voix pour),

DECIDE de créer un emploi pour accroissement temporaire d'activité au service « ATSEM », aux conditions suivantes :

Emploi	Quotité hebdomadaire	Rémunération	Durée
Catégorie C Adjoint technique polyvalent	35/35 ^{ème}	Échelle indiciaire des adjoints techniques (IM 367)	Du 13 au 30 septembre 2025

Ainsi délibéré le 13 octobre 2025

Le Maire,
Patrick MATHIAS



Acte rendu exécutoire après :
Affichage ou notification
Le : 23 OCT. 2025

Et dépôt en Préfecture
Le : 23 OCT. 2025

Secrétaire de séance
Sylvie RAVOUX



Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures.